

# POSE D'ANCRAGE ET LIGNE DE VIE PROVISOIRE

## Travail en hauteur

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances et les règles de pose de points d'ancrage permanents et provisoires afin de réaliser des systèmes de retenue ou antichute provisoires.
- Maîtriser les nœuds essentiels et les modalités de tension des lignes de vie temporaires à l'aide de sangles manufacturés.

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne exposée aux risques de chutes.

### ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

### PRÉ-REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.  
Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur

### DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation de 1 Jour (soit 7h)

### DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émergence par demi-journée  
Attestation d'assiduité

### INTERVENANT

Formateur spécialiste des travaux en hauteur

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### MIS EN ŒUVRE

- Exposés théoriques, vidéos.
- Exécutions pratiques.
  - Supports de cours remis aux stagiaires.
  - Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur.



**CALENDRIER, TARIFS ET  
MODALITÉS :  
NOUS CONTACTER**

### LE CONTENU DE LA FORMATION

Apprentissage des connaissances spécifiques liées à l'utilisation des ancrages et d'une ligne de vie.

Mise en pratique et en situation :

- Mise en place d'ancrages fixes ou temporaires.
- Tension des lignes de vie.
- Simulations de chutes théoriques en fonction du tirant d'air vertical afin de valider la mise en place.

### SUIVI ET EVALUATION

Tests de connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

### DOCUMENTS DELIVRES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Un certificat de compétences et une attestation de présence à la formation est délivrée à l'issue de la formation.